

III- LES PROBLEMATIQUES DE GESTION SOCIALE DU SITE.

3-1- LA SECURITE.

3-1-1- La sécurité civile : les éléments partagés du diagnostic.

Les halles constituaient un quartier jugé globalement insécure de la part de l'ensemble des usagers du site et des forces de Police.

Aujourd'hui, le **constat est relativement inversé** et il est acquis que **des progrès très significatifs ont été faits en matière de sécurisation du site** : l'ensemble des usagers rencontrés – riverains, commerçants, salariés, promeneurs et institutionnels – s'accordent sur :

- **L'effort de coordination et de collaboration** engagé par la Police de Proximité depuis son implantation en 1999 auprès des usagers du site : rencontres régulières et coordonnées avec les associations, prise en compte des problèmes quotidiens rencontrés par les usagers ;
- **La qualité du travail de terrain** effectué :
 - ✓ Présence forte (10 à 15 agents en permanence de 9h30 à minuit sur les deux AIRES⁷ du quartier des Halles) ;
 - ✓ Réactivité dans les interventions : coordination des AIRES et proportion importante d'effectifs en roller et VTT (jusqu'à 2/3 des effectifs sur le terrain) ;
 - ✓ La nature du travail effectué : identification des populations délinquantes et des lieux appropriés par ces populations pour la mise en place de campagnes répressives ciblées puis travail de prévention approfondi auprès de l'ensemble des groupes potentiellement délinquants ou criminogènes.

L'ensemble des partenaires et notamment les commerçants avance le **caractère novateur de la pratique préventive de la police de proximité** et considère que la sécurisation du site est en grande partie due à la prise en compte et au respect de pratiques et de populations mixtes : les Halles demeurent un **lieu de métissage**, ce qui constitue sa **force** et son **originalité** au sein de Paris. La « **pacification** » du quartier peut être considérée comme un **cas d'école**.

L'amélioration ressentie de la sécurité sur le site est **effective** dans les faits⁸ :

⁷ Aire d'Initiative de Responsabilité et d'Echange.

- Les atteintes graves aux personnes ont diminué de 1% dans l'arrondissement entre 2001 et 2002 (contrairement à Paris : +6,9%) ; La baisse la plus notable concerne les coups et blessures volontaires (- 59,5% contre + 3% à Paris) ;
- Vols caractérisés (à main armée, avec violences, cambriolages, à la roulotte, à la tire, d'automobiles) en diminution de 23,5% dans l'arrondissement entre 2001 et 2002 contre - 9% à Paris.

Les délits ont donc enregistré une baisse significative notamment pour ce qui concerne les voies de fait « visibles ». L'arrondissement affiche une baisse caractéristique des crimes et délits (-5,8%) plus significative qu'à Paris, d'où cette impression largement répandue d'une sécurisation du site.

La **sécurisation du Forum** est également **effective** ce qui constitue une avancée significative dans la mesure où le centre commercial était largement perçu comme un site insécuré, lieu de regroupement propice à la délinquance et en ce sens, **emblématique** des problèmes de sécurité du quartier. Entre 2002 et 2003 :

- Les vols dans les boutiques ont diminué de 23 % ;
- Les agressions physiques ont diminué de 82 % ;
- Les actes de vandalismes, déprédations et dégradations ont baissé de 62%.

Globalement les actes délinquants ont diminué de 12% et le recours aux forces de l'ordre par les services de sécurité du Forum a baissé de 14%.

⇒ Il est donc constaté une **réelle amélioration de la gestion des incivilités** sur le site des Halles, fruit d'un travail de terrain préventif de la police et d'une coordination des différents acteurs de la sécurité sur le site (Police de Proximité, CRS, agents de sécurité du Forum, agents de sécurité de la RATP, SPSRFP) :

- ✓ Clarification des compétences notamment pour les voies de fait graves (recours systématique à la Police) ;
- ✓ Information en temps réel ;
- ✓ Bilans concertés sur les problèmes identifiés.

Ce travail a permis une diminution des crimes et délits notamment graves. Les actes de petite délinquance diminuent également et semblent maîtrisés tant spatialement qu'en termes d'évolution.

3-1-2- Un sentiment d'insécurité qui prédomine.

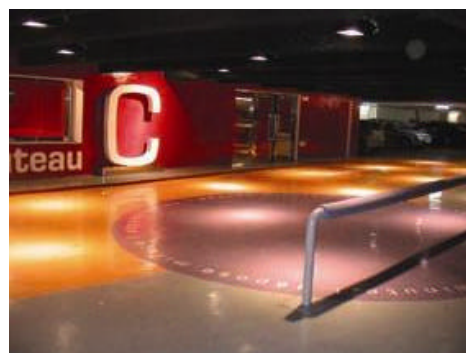
⁸ Source : données Préfecture de Police de Paris et Espace Expansion (pour le Forum).

Globalement, l'ensemble des acteurs institutionnel, des commerçants, des responsables de la RATP voire des usagers quotidiens du site (dont les salariés) s'accorde sur la prédominance d'un sentiment d'insécurité par rapport à une insécurité réelle.

Ce sentiment d'insécurité se traduit en fait à travers des gênes identifiées dans l'appropriation de l'espace par les usagers. Les sources identifiées de cette gêne sont :

- **LA MULTIPLICATION DES AMENAGEMENTS PROPICES AUX INCIVILITES OU APPREHENDES COMME TELS :**

- ✓ Impression de vide en surface :
 - Sur les terrasses en R+1 des rues Lescot et Rambuteau ;
 - Sur les espaces « boulistes » dans le jardin ;
 - Allée Saint John Perse ;
 - Place Marguerite de Navarre ;
- ✓ Impression de vide dans le Forum :
 - Parcs de stationnement ;
 - Allées commerciales en soirée et la nuit ;
 - Place Basse ;
 - Place Carrée ;
 - Terrasses du nouveau Forum
- ✓ Impression de vide dans le pôle « Transports » :
 - Salle d'échanges RER ;
 - Tapis roulants.



Parking Rambuteau

- ✓ Absence de visibilité et étroitesse des cheminements en surface :
 - Cheminements labyrinthiques et minéraux du jardin ;
 - Abords de la Bourse de commerce ;
 - Espaces en terrasses au niveau O en retrait des rues Lescot et Rambuteau ;
 - Passage des Lingères ;
- ✓ Absence de visibilité et étroitesse des cheminements dans le Forum :
 - Ensemble des escalators.
- ✓ Absence de visibilité et étroitesse des cheminements dans le pôle « Transports » :
 - Sortie Rambuteau Métro Les Halles ;
 - Sorties Ferronnerie, Rivoli, Saint-Denis et Sainte-Opportune.

C'est donc la configuration duale de l'espace – entre grands espaces urbains et aménagements techniques réduisant les capacités d'orientation – qui augmente le sentiment d'insécurité : l'absence de référentiel urbain classique dans un site qui allie rues et espaces enterrés complexifie l'orientation et la compréhension de lieux.

- **LES LIEUX PROPICES A LA PRESENCE DES GROUPES STATIONNAIRES** : ils sont nombreux (cf 2-1-5 – les lieux de fixation des piétons) et résultent en partie de l'absence d'espace public significatif et fédérateur à l'échelle du quartier (cf 3-2-5 – les espaces publics). De fait, la multiplication de groupes stationnaires sur le site est perçue comme un trouble et crée un sentiment d'insécurité dans la mesure où elle peut induire une gêne dans les flux. Par ailleurs, la proportion importante d'espaces de « vides » (identifiés ci-dessus) augmente le caractère « exceptionnel » ou inhabituel de l'occupation par des groupes. Par ailleurs, l'ensemble des facteurs propices à l'insécurité sont amplifiés en période nocturne : amplification des vides, des problèmes d'orientation et du caractère anormal de l'occupation de l'espace par des groupes stationnaires.
- **LA DIFFERENCIATION DES ESPACES EN TERMES DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN** : les manques dans le traitement des aménagements de confort, de la maintenance et de l'entretien des espaces peuvent être sources de gêne : l'utilisation et la traversée de lieux sombres et souffrant d'une insuffisance d'entretien (manque de propreté) est dévalorisante pour l'utilisateur : l'espace devient répulsif et insécure. En ce sens, le quartier offre de nombreux espaces soignés (notamment le Forum) en opposition nette avec des sites inconfortables et ressentis négativement :
 - ✓ Forum <?> terrasses en R+1 ;
 - ✓ Forum <?> rue Lescot ;
 - ✓ Forum <?> pôle RATP
 - ✓ Pôle RATP <?> ligne 14 ;
 - ✓ Forum <?> ancien Forum

Ces oppositions posent le problème de l'absence de cohérence dans la politique d'entretien et de maintenance du site. Aucune action partenariale n'a été engagée qui permettrait d'harmoniser le traitement des espaces et qui fixe des objectifs communs aux différents acteurs du site. Cette absence de coordination est fortement dommageable pour le Forum qui adopte une démarche qualitative forte mais dont les effets sont limités par le manque d'entretien des espaces connexes.
- **L'ABSENCE D'ANIMATION SPATIALE ET URBAINE** : globalement, le site ne bénéficie pas d'animations ou de lieux d'animation urbains structurés et en capacité de devenir de lieux emblématiques d'activité « libre » diurne et nocturne. L'absence d'espace public participe de l'absence d'animation et de repères urbains reconnus. La césure reste également forte entre des espaces d'hyperactivité et de « vide » et surtout entre les vies diurne et nocturne du quartier.
- **LE CAS PARTICULIER DES SDF ET DES TOXICOMANES** : si globalement ces groupes sont considérés comme non agressifs, leurs comportements sont souvent « incohérents » et peuvent générer des gênes importantes auprès des usagers du site et notamment des riverains : cris, deals, altercations verbales. De fait, la prise en compte de ces

populations en détresse devra faire l'objet d'une attention particulière et adaptée en termes de réponse sociale sur le site des Halles. On remarquera que dans les statistiques des infractions constatées dans le 1^{er} arrondissement entre 2001 et 2002, le trafic de stupéfiants augmente de 80,7% s'inscrivant en porte-à-faux de l'évolution générale de la délinquance sur le site. Les problèmes liés à la toxicomanie sont donc tangibles d'où le ressenti croissant des riverains vis-à-vis de ces phénomènes.

3-1-3- Le cas particulier des risques majeurs.

En tout premier lieu, le constat doit être fait que le site des Halles et notamment l'ensemble Forum/pôle d'échanges RATP est techniquement sécurisé et répond aux normes réglementaires régissant les ERP auxquels il est rattaché.

- Le **Forum** fait l'objet de contrôles réguliers mensuels à trimestriels pour l'évacuation du site. La segmentation de l'espace en 7 cantons autonomes permet l'évacuation en instantané de 30 000 personnes par 12 tours de sécurité. Des exercices de simulation sont organisés régulièrement et des évacuations réelles ont été réalisées notamment à partir de la Fnac et de l'UGC Ciné Cité. L'ensemble de ces exercices (en réel ou en simulation) a montré l'efficacité du système (capacité à évacuer 38 000 personnes en moins de 10 minutes).
- La sécurité du **pôle transports RATP** est également conforme à l'arrêté du 20 février 1983 fixant les règles de sécurité destinées aux gares (type GA) qui stipule que le débit de renouvellement d'air doit être de 15 volumes par heure par zone définie et autonome en cas de sinistre et que l'évacuation doit se réaliser en moins de 10 minutes (hypothèse de non simultanéité des sinistres). Au regard de ces contraintes et après des audits techniques qui avaient pu laisser apparaître des insuffisances dans le dispositif de désenfumage, des travaux de renouvellement du dispositif de ventilation de la gare RER ont été engagés dès mi-2002. Par ailleurs, les besoins d'évacuation définis, soit 19 116 personnes, sont conformes aux capacités d'évacuation de la gare.

⇒ **A ce jour, l'ensemble Forum/pôle d'échanges est donc conforme aux réglementations ERP.**

Toutefois, des adaptations **devront être envisagées, notamment pour ce qui concerne le pôle RATP** : la limite de capacité d'évacuation pourrait être rapidement atteinte à la suite de l'augmentation prévisionnelle des trafics et du nombre d'usagers (+ 30% d'ici à 2015). Dans ce cadre, la RATP envisage des aménagements :

- Pour **l'amélioration de la lisibilité des issues** et circuits banalisés et de secours, notamment ceux identifiés par les usagers : réaménagement des accès courants (notamment Lescot avec la nécessaire reconfiguration du tube) ;

- Pour l'augmentation de la capacité d'évacuation par création d'accès nouveau(x) et rapide(s) entre la surface et la salle d'échanges (notamment par le secteur Berger)

Des solutions existent donc qui préservent l'avenir et la sécurité du site dans son ensemble.

La mise en place d'une salle de crise mutualisant l'ensemble des PC de sécurité du site (et des mandants en charge de la sécurité) sera effective dès 2004 et participera d'une meilleure coordination des actions notamment pour ce qui concerne la gestion des crises majeures.

⇒ En tout état de cause, l'inquiétude persistante autour des questions de sécurité exprimée par les équipes d'exploitation RATP, les agents de la Police de Proximité et les agents de sécurité du Forum, **devra trouver des réponses adaptées** :

- **Communication** sur la conformité actuelle du site au regard des normes de sécurité ;
- **Actions d'amélioration** sur la salle d'échanges et sur les liaisons et parcours avec la surface ;
- **Simulation de crises majeures** en situation réelle : c'est essentiellement sur les crises majeures que les acteurs locaux émettent des doutes récurrents et font part de leur inquiétude.

⇒ **Il s'agira donc avant tout de gérer un sentiment d'inquiétude traduisant plus une méconnaissance de l'état technique des lieux qu'une insécurité réelle.**

3-2- LES PROBLEMATIQUES DE GESTION LIEES AUX FONCTIONS DU QUARTIER.

3-2-1- L'habitat : les résidents.

Le quartier des Halles assume-t-il pleinement sa fonction résidentielle ? Au-delà des craintes et des revendications exprimées par les habitants, quelle perception ont-ils de leur quartier?

3-2-1-1- Un quartier où il fait bon vivre

Quelque soit l'ampleur des revendications dont certains se font l'écho, les riverains sont globalement heureux dans leur quartier. Leur attachement est d'ailleurs souvent proportionnel à leur investissement dans la vie du quartier et donc à leur visibilité auprès des pouvoirs publics.

- **Le caractère piétonnier** du quartier est systématiquement cité en premier par les riverains: "On peut tout faire à pieds". **La position centrale** du quartier est également un atout majeur, lié au précédent. **La proximité de nombreux espaces verts** (les Halles, les Tuileries, le Palais Royal) rend le quartier agréable à vivre.
- Les habitants du quartier sont conscients d'être privilégiés sur le plan des **transports en commun**. Tous les coins de Paris sont situés à moins de 30 minutes, les aéroports et les gares sont facilement accessibles: "*On ne peut pas imaginer mieux*", "*Pour les transports, on est les rois*".
- Ils bénéficient de nombreux espaces verts à proximité, totalisant 353 430m² pour l'ensemble du 1^{er} arrondissement, soit une moyenne d'environ 21m² par habitant, contre 2.3m² en moyenne à Paris (hors bois).
- Bien qu'ils fuient la foule du samedi, les riverains fréquentent régulièrement **le Forum**. Il s'y rendent par pure commodité, dans un but précis (FNAC, et plus ponctuellement Go Sport, Darty...). Ce n'est pas un endroit pour flâner.
- Ils sont conscients de bénéficier d'une **offre d'équipements** variés et de qualité. Outre les équipements de pure proximité, comme le Conservatoire ou la Bibliothèque du Centre, ils utilisent beaucoup le cinéma UGC, la Piscine, le Gymnase (jeunes enfants).
- **Les riverains sortent dans le quartier**. De nombreux musées, théâtres et monuments sont situés à proximité. Une vaste gamme de restaurants, tout type de cuisine et de prix, s'offre à eux.
- Paradoxalement, **il existe dans le quartier une ambiance de "village"**, notamment entre les parents. Les riverains, et notamment les enfants, se connaissent entre eux, organisent des fêtes de quartier, se saluent dans la rue. A l'école de l'Arbre Sec, on trouve même des classes réunissant deux niveaux...
- Beaucoup d'habitants soulignent **la mixité sociale** qui perdure dans le quartier malgré la hausse du prix du mètre carré. Ils souhaitent vivement la maintenir.
- Globalement, les habitants semblent apprécier **le caractère cosmopolite et animé** du lieu. Ils n'expriment aucun sentiment d'insécurité dans leur vie quotidienne, en dehors de quelques appréhensions à traverser le jardin la nuit ou à descendre dans les Parkings. Au contraire, l'occupation des lieux et la foule sont des gages de sécurité. Beaucoup citent spontanément les grandes avenues du XVI^e arrondissement, jugées bien plus dangereuses. Ils contestent cette image de dangerosité, relayée par les médias exagérant certains faits divers.



les Bachiques-Bouzouks



La fête du Jardin extraordinaire

3-2-1-2- Disparition des commerces de proximité?

En vingt ans, le quartier des Halles a indéniablement changé de visage en terme d'offre commerciale. Cependant, il convient de nuancer l'affirmation selon laquelle le quartier est menacé par la disparition des commerces de proximité.

- Certes, les commerces de vêtements, les bars et les restaurants se sont implantés massivement au détriment des petits commerces. C'est notamment le cas de la zone Est autour de la rue Saint Denis et de la rue Pierre Lescot. On assiste également à une transformation de la rue Montmartre, qui, sous l'influence de la rue Etienne Marcel, est investie par les créateurs de mode.
- Toutefois, **les commerces de proximité sont encore nombreux**, de même que les supermarchés. A proximité, rue de Rivoli, bd Sébastopol, on trouve également des moyennes surfaces (Monoprix, ED...)
- En interrogeant les riverains, on découvre **que leur insatisfaction concerne des produits bien ciblés**. Ils mentionnent notamment **les fruits et légumes**. Pour ces produits, il existe peu d'alternative entre les primeurs dont l'offre est variée mais les prix élevés, et les supermarchés de petite surface plus accessibles mais proposant une gamme restreinte de fruits et légumes. En 1999, il ne restait dans le quartier que 3 primeurs (source APUR). C'est pourquoi un certain nombre d'habitants soutiennent le projet d'un marché alimentaire de moyenne gamme. Certains services et produits font cruellement défaut: cordonnerie, droguerie, mercerie. L'offre de boucheries, jusque là acceptable (8 boucheries en 1999), est en train de se réduire, avec notamment la fermeture récente de la Boucherie de Paris rue du Louvre. Le prix de la viande est visiblement élevé, sauf chez le grossiste de la rue Saint-Honoré.
- Les **boulangeries-pâtisseries sont de bonne qualité et en nombre suffisant**. Néanmoins, les riverains déplorent un manque de coordination dans les jours d'ouverture le week-end.
- **La perception de l'offre de commerce de proximité dépend en réalité de la composition familiale des ménages**. Pour un couple seul ou avec un enfant, l'offre est jugée satisfaisante. Les familles nombreuses, elles, sont contraintes de faire leurs courses dans les hypermarchés de la périphérie ou dans les marchés des quartiers plus populaires.

3-2-1-3- Un quartier idéal pour les jeunes enfants et leurs parents

Globalement, les parents des jeunes enfants, jusqu'à dix ans environ, semblent particulièrement satisfaits des structures existantes.

- **Le jardin**, tout d'abord, est fréquenté quotidiennement par les plus jeunes. Trois espaces leurs sont réservés, à l'Est le manège de la porte Lescot et le jardin des Tout-Petits, à l'Ouest le square près de la Bourse de Commerce. Enclavés, loin des regards, à l'écart de

l'agitation de la ville, ces espaces semblent particulièrement adaptés à leur fonction et à leur public. Ils disposent également d'une pelouse réservée, et du "Jardin des Eléphants".

- **Sur le plan artistique et culturel**, les enfants bénéficient d'un Conservatoire de grande qualité et d'une bibliothèque très appréciée. Les clubs de judo et de GRS pratiqués dans le Gymnase du Forum comptent un grand nombre d'inscrits parmi les riverains. Le Forum des Images organise des animations pour les enfants le mercredi après-midi. Les enfants du quartier y fêtent leur anniversaire. De l'école primaire de la rue de l'Arbre Sec aux activités du mercredi, en passant par les sorties au jardin, les parents trouvent de nombreux lieux de rencontre et de convivialité pour eux-même, et des occupations de qualité pour leurs enfants.



3-2-1-4- Pour les adolescents, un quartier moins hospitalier

- En acquérant leur autonomie, les enfants cessent d'être accompagnés dans leurs déplacements. Lorsqu'ils atteignent cet âge, leurs parents semblent plus sensibles à la population qui fréquente le quartier, qu'il s'agisse des dealers, des SDF ou des jeunes de tous horizons qui convergent vers le quartier le samedi et le mercredi. Les enfants eux-mêmes, sans exprimer de craintes pour leur sécurité, évitent les occasions de rencontre avec ces groupes par souci de tranquillité. Individus avinés, paroles grossières, groupes stationnaires les insécurisent sans qu'ils se sentent réellement menacés.

- Adolescents et parents sont unanimes pour dénoncer **l'insuffisance des infrastructures pour les 12-16 ans**. A cet âge, ils sont moins attirés par les activités encadrées. Leur souhait porte davantage sur des **lieux où se retrouver entre eux**. Ils expriment également le souhait d'ouvrir une salle qui leur soit dédiée, pour y jouer de la musique et s'y réunir. **Ils jugent le jardin inapproprié, manquant d'endroits "pour se poser" au calme, à l'écart**. Les habitués du jardin, boulistes, promeneurs de chien, dealers ou SDF rendent le lieu inhospitalier à leurs yeux. C'est dans le jardin du Palais Royal qu'ils élisent domicile et qu'ils se retrouvent le mercredi et le week-end.

Sur le plan sportif, ils souhaitent **l'installation d'équipement autorisant la pratique individuelle et non-encadrée**: piste de roller, (projet validé par la Mairie), terrain de basket.

Ils utilisent les tables de ping-pong du jardin, mais leur nombre est jugé insuffisant, ce qui les rend difficilement accessibles.



3-2-1-5- Des nuisances

- **La principale nuisance que déplore les habitants concernent le bruit.** Cela concerne principalement les riverains des abords du Forum (rue Rambuteau, Pierre Lescot) et de l'Est du quartier (rue Saint Denis, rue des Lombards, une partie de la rue Saint-Honoré). Tous font état de cris stridents, de vociférations inquiétantes la nuit. La présence de boutiques de restauration rapide ouvertes toute la nuit (notamment les trois vendeurs de Kebab du bas de la rue Saint-Denis) créent des points de fixation de populations bruyantes à toute heure. Viennent ensuite tôt le matin, les bruits de chaises métalliques, de livraisons.



Restauration rapide à toute heure rue Saint Denis

- Le sentiment d'étouffement voire d'agoraphobie exprimé par certains méritent d'être précisé. **Les riverains fuient la foule du samedi, des soldes et de la période des Fêtes.** Pas question alors de "descendre dans le trou des Halles". Certains jugent la foule du quartier piéton quelque peu oppressante lorsqu'ils sortent de chez eux. Ceci ne concerne qu'une partie des habitants; nombreux sont ceux qui vivent dans appartements calmes, donnant sur cour ou sur des rues peu fréquentées.

- Compte-tenu de la **difficulté à stationner dans le quartier** (parkings chers, rues encombrées), beaucoup de riverains renoncent à la voiture, préférant occasionnellement louer une voiture ou prendre le taxi.
- **L'encombrement des trottoirs** (terrasses de restaurants et 2 roues) rend le cheminement des poussettes très difficile.

EN CONCLUSION, ON NOTERA LE GRAND ATTACHEMENT DES HABITANTS A LEUR QUARTIER ET LA QUALITE DE VIE QU'ILS Y TROUVENT.

DEUX MOTIFS D'INSATISFACTION RESSORTENT NETTEMENT:

- **LA RAREFACTION DES COMMERCES DE PROXIMITE, COROLLAIRE DE CE PHENOMENE, LA HAUSSE DES PRIX**
- **LA PRISE EN COMPTE INSUFFISANTE DES ADOLESCENTS**

GLOBALEMENT, ILS SOUHAITENT LE MAINTIEN D'UNE MIXITE SOCIALE ET UNE POLITIQUE PLUS FAVORABLE A LA SITUATION DES FAMILLES

3-2-2- L'emploi : les salariés.

3-2-2-1- Des services inexistant, des besoins identifiés.

Le périmètre d'étude regroupe 16 400 salariés. Au-delà, des pôles d'emploi de première importance ont pu être identifiés (cf 1-2-1-2- *Les salariés*) pour lesquels les Halles constituent un pôle de services et de rabattement (pôle d'échanges RATP).

Pourtant, les représentants des entreprises, notamment commerciales, pointent un **manque réel de services, notamment en ce qui concerne la restauration** de leurs salariés : Le quartier ne dispose pas d'offre intermédiaire entre la restauration rapide et le restaurant de gamme (branché ou d'affaires). Le déjeuner des salariés, du Forum et de surface, se fait soit sur leur lieu de travail, notamment lorsqu'ils ne bénéficient pas de tickets restaurant, soit dans les commerces du quartier.

Or, il est difficile voire impossible de trouver une offre en repas complet qualitativement satisfaisante pour des niveaux de prix adaptés aux montants des tickets restaurants ou chèques de repas⁹, ce qui n'est pas le cas des autres quartiers d'affaires parisiens (Opéra, Saint-Lazare, Montparnasse, Bercy) qui bénéficient d'une structure de restauration classique de type « brasserie » offrant des formules adaptées au déjeuner des salariés.

⁹ Dont le niveau moyen est 7,5 Euros par ticket à Paris.

La prise des repas dans des unités de restauration rapide au confort sommaire (mobilier, accueil, ambiance) implique un ressenti fort des salariés, qui ne peuvent mettre à profit leur pause du déjeuner pour s'offrir un moment de détente et de « respiration ».

Le périmètre d'études comprend deux restaurants d'entreprises (RIE de la Poste et RIE de la Fnac). Le RIE de la Fnac réalise 150 couverts par jour et pourrait accueillir 100 repas supplémentaires. En tout état de cause, la capacité des RIE sur le site est insuffisante et c'est plus dans la typologie de l'offre de restauration classique que réside l'insuffisance et que pourront être recherchés des solutions à terme¹⁰.

Par ailleurs, d'autres manques en termes de services ont pu être identifiés et particulièrement pour les salariés du Forum, du fait de conditions particulières de travail :

- Une **absence de prise de jour directe** ressentie négativement par les salariés, notamment au niveau -3 ;
- des **différences réelles entre enseignes en termes d'offre aux salariés** : prime de pénibilité, mise à disposition d'espaces de repos et de détente, accords commerciaux particuliers entre enseignes¹¹.

A ces manques généraux identifiés s'ajoutent des **demandes spécifiques de services**, notamment :

- **en lien avec la féminisation du personnel** :
 - ✓ demande d'une crèche/halte garderie, dédiée ou ouverte aux salariés ;
 - ✓ renforcement de la présence humaine aux heures d'ouverture et de fermeture des commerces dans le Forum et dans les rues adjacentes du niveau 0.
- pour la **mise en place d'espaces de détente et de repos mutualisés** notamment sur les terrasses du niveau -1 du Forum : ces terrasses sont actuellement quasi exclusivement utilisées par les employés pour leur pause mais ne disposent pas d'aménagements de confort spécifiques (bancs, cendriers) et qui permettent notamment d'utiliser cet espace en toute saison (couverture mobile par exemple).
- Pour les **commerces de proximité** : les salariés du Forum notamment, affirment manquer de commerces de proximité dans le centre commercial, notamment alimentaires. Leur utilisation des espaces commerciaux de surface paraît encore très limitée. Une réflexion devra donc être menée afin d'améliorer les liens avec les espaces Montorgueil et Saint-Honoré et sachant que le Forum n'a pas et n'aura pas a priori vocation à développer d'espaces commerciaux de bouche ou de proximité (maintien de la complémentarité des offres à l'échelle du quartier).

¹⁰ Sachant que le passage d'un système de tickets restaurant à une offre RIE est souvent négativement perçue par les salariés.

¹¹ Les différences de « traitement » entre salariés selon leur enseigne sont globalement mal ressenties et peuvent devenir problématique dans un contexte de turn-over salarial accéléré.

3-2-2-2- Les salariés en tant qu'utilisateurs des équipements et services du quartier.

Globalement, Il apparaît que les salariés du site utilisent très rarement les équipements publics du quartier et du Forum. Les principaux constats sont les suivants :

- la piscine et l'UGC Ciné Cité sont les seuls équipements réellement utilisés par les salariés ;
- les autres équipements culturels sont peu voire pas utilisés du fait :
 - ✓ Du manque d'information concernant les offres d'activités dans le cadre de ces équipements ;
 - ✓ D'une désinformation concernant la possibilité d'utilisation de ces équipements : l'idée est largement répandue que ces équipements sont des équipements destinés exclusivement aux habitants du quartier et non pas aux salariés ;
 - ✓ D'une offre identique en équipements sur les lieux de résidence des salariés (caractère non exceptionnel des équipements des Halles) ;
 - ✓ D'horaires souvent inadaptées aux rythmes de travail, notamment pour les salariés des commerces (horaires d'ouverture et de fermeture, durée des sessions d'activités) ;
 - ✓ Du caractère parfois élitiste ou appréhendé comme tel d'équipements des Halles, notamment l'Auditorium, la Maison des Arts et le Forum des Images.

On notera par ailleurs que les salariés du quartier se sont globalement appropriés les enseignes du Forum des Halles dans la mesure où leur fréquentation intègre un parcours domicile-travail quotidien et constitue un espace de pause pour le déjeuner. L'attachement au Forum et à ses commerces paraît élevé : 1 850 Cartes « Privilège »¹² à destination exclusive des salariés du Forum ont été distribuées (ce qui représente 62 % des salariés).

- ⇒ Un pôle d'emplois qui nécessite une amélioration sensible de son offre de services aux salariés ;
- ⇒ Un attachement très limité des salariés au quartier et à ses équipements, tant culturels, que sportifs et commerciaux ;
- ⇒ Une action globale à engager pour que les Halles deviennent un site vécu et non subi.

3-2-3- Le commerce : des acteurs qui s'ignorent ; des perspectives d'amélioration.

Si, globalement, les acteurs locaux du commerce (associations de commerçants de surface, Espace Expansion, GIE des commerçants du Forum) reconnaissent que leurs **offres sont complémentaires**, ils n'en demeurent pas moins que leurs liens institutionnels ou

¹² Cartes ouvrant droit à des réductions pérennes et promotionnelles sur une soixantaine d'enseignes.

simplement quotidiens et pratiques sont inexistants. **La « Surface » ignore le Forum et inversement :**

- Absence de coordination des animations commerciales locales (quinzaines, évènements, cartes de fidélité) ;
- Absence de liens pour la commercialisation des surfaces (renvoi des demandes vers les partenaires adaptés et en fonction de la segmentation de l'offre reconnue par tous : commerces de proximité en surface, commerce de masse dans le Forum) ;
- Absence de coordination sur l'emplacement et les objectifs quantitatifs et qualitatifs des marchés de Noël, sur lesquels existe pourtant un consensus sur la qualité et l'attractivité décroissantes.

Dans le cadre du projet des Halles, des dynamiques existent pourtant de redéploiement commercial en surface et du Forum, chacune à leur échelle :

- **Mise en place d'un marché bihebdomadaire en surface** (accord de principe de la part des services compétents la ville de Paris) dont l'emplacement (rue Berger ou rues Montmartre/Turbigo) n'est pas arrêté à ce jour. Le positionnement de ce marché autour des produits issus de l'agriculture biologique traduirait :
 - ✓ Un **renforcement de l'offre commerciale** de surface autour de l'alimentaire (maintien de la spécialisation) ;
 - ✓ La recherche d'un positionnement qualitatif élevé et original, marquant le souhait de la part des commerçants sédentaires, de créer une **offre très attractive, notamment vis-à-vis des clientèles des Halles**. Cette analyse est particulièrement valable pour le quartier Montorgueil qui souhaite renforcer son attrait pour les clientèles des commerces de bonne qualité du niveau 0 du Forum sur la rue Rambuteau.
- **Volonté de la part du gestionnaire du Forum de redéployer les surfaces commerciales sur rue** (ces dernières ne représentant actuellement que 4% des surfaces commerciales totales du centre). Ce développement commercial traduit à la fois :
 - ✓ Un souhait de **structuration de l'offre commerciale** du Forum en surface afin de qualifier l'offre existante et d'insuffler une redynamisation qualitative du tissu commercial, notamment rue Lescot, et sur le modèle des actions déjà engagées rue Rambuteau ;
 - ✓ La nécessité pour le Forum et ses enseignes de trouver des **accès plus directs** à la rue et d'animer les espaces urbains, notamment pour les locomotives (Fnac, H&M) ;
 - ✓ Une volonté de développer les segments d'offre existants et de s'inscrire dans la **continuité de complémentarité des tissus commerciaux** à l'échelle du quartier.

Globalement, les commerces de surface et du Forum souhaitent pouvoir être identifiés de façon plus claire dans l'espace urbain. Ce fait est particulièrement vérifié pour le Forum qui souhaite assurer aujourd'hui un rôle **d'animation du niveau rue** et d'effectuer une **« sortie » urbaine cohérente**.

La **RATP** affiche également son souhait d'une **meilleure identification** à partir de l'espace rue. A cet effet, elle affiche des objectifs en termes :

- De création/réhabilitation **d'accès lisibles** ;
 - D'animation de la **salle d'échanges** :
 - ✓ **Evènements commerciaux** en lien avec les grandes enseignes du Forum (notamment la Fnac avec qui des partenariats ont déjà été engagés en ce sens, avec succès) ;
 - ✓ **Expositions** sur le quartier et ses équipements ;
 - ✓ Mise en place d'un **comptoir d'information** sur le quartier avec possible évolution vers une offre commerciale en lien avec le quartier (réservation d'hôtels, restaurants, activités culturelles ?).
- ⇒ L'ensemble des acteurs commerciaux et la RATP affichent des **objectifs de développement et de meilleure articulation entre sous-espaces urbains** ;
- ⇒ Afin que ces redéploiements se fassent dans des objectifs de complémentarité des offres et de transparence des projets, une démarche partenariale doit être mise en place : le **Comité des Halles** pourrait devenir ce lieu de rencontre et éviter que ne se développe des « *a priori* » sur des projets non encore arrêtés et qui font aujourd'hui plus l'objet de spéculations que de véritables engagements.

3-2-4- Les Halles, lieu de rencontre de la jeunesse francilienne

L'attraction qu'exerce le quartier des Halles sur les jeunes, venus de tout Paris et de la banlieue, intrigue et déroute les riverains. Que viennent-ils y chercher?

- Globalement, les jeunes se promènent autant en surface que le Forum. Ils y font du *shopping*, flânent, mangent, discutent. Ils apprécient **la diversité des boutiques du quartier**, qu'ils ne retrouvent pas forcément chez eux: "*Tout est là, à portée de main*". Certes beaucoup d'enseignes sont identiques à celles des autres centres commerciaux. Mais le lieu est autrement plus attractif que la plupart des grands centres de banlieue. "*Il y a les mêmes magasins qu'ailleurs, mais en plus il y a l'ambiance*".
- Interrogés sur ce qui les attire aux Halles au-delà de la commodité, les jeunes soulignent tout d'abord **la neutralité du lieu**. Le lieu est facilement aussi accessible pour les uns que pour les autres, le temps de déplacement est identique pour tous. Par ailleurs, certains jeunes sont issus de quartier de banlieues dans lesquelles les rivalités entre cités sont virulentes. Ici, contrairement à leur quartier d'origine, il n'existe pas cette

logique de territoire. Mis à part les quelques lieux mentionnés ci-dessus, l'espace est à tout le monde.

- **Le caractère central du lieu** est souvent mentionné, à la fois pour son aspect pratique et pour sa valeur symbolique. *"Les halles, c'est le centre de Paris", "C'est au beau milieu de paris". "c'est une plaque tournante"; "C'est un lieu mythique"*.

Même si l'histoire du quartier n'intervient pas forcément dans la perception qu'ont ces jeunes, le site des Halles revêt **une valeur emblématique**. Le quartier incarne Paris (avec les Champs-Élysées). Leur connaissance de la capitale se résume parfois aux Halles. C'est un lieu mythique auquel ils sont attachés, qu'ils connaissent bien et dans lequel ils ont des repères.

- Pour les jeunes, l'attrait des Halles repose également sur **l'atmosphère cosmopolite**, la cohabitation sans heurts de groupes d'origine et de style différents. *"On voit du monde"; "Il y a toutes les races c'est magnifique"; "C'est l'un des rares endroits où les gens sont mélangés". "Les gens viennent de partout"*.

- Les jeunes n'utilisent pas les équipements publics du Forum. Ils passent pourtant devant en sortant du métro, mais de l'aveu des gestionnaires d'équipements, rares sont ceux qui y pénètrent. Le cinéma UGC, en revanche, est fréquenté par une partie de ces jeunes.

⇒ **En l'état actuel, le site des Halles semble donc répondre pleinement aux attentes des jeunes qui le fréquentent. Ils émettent peu de critiques et semblent très satisfaits du site tel qu'il est.**

- Leurs attentes portent majoritairement sur des **"lieux pour se poser"**, bancs et espaces abrités où il est autorisé de s'asseoir. Par ailleurs, ils sont nombreux à déplorer l'insuffisance de **toilettes gratuites**.
- Beaucoup évoquent leurs relations houleuses avec la Police, et les fouilles dont ils sont l'objet régulièrement.
- Les suggestions portent sur une rampe de skateboard, et dans une moindre mesure sur un terrain de basket. Cependant, il semble que les équipements sportifs ne correspondent pas à une attente très forte, notamment des jeunes venus de banlieue. Ce n'est sans doute pas ce qu'ils viennent chercher aux Halles.

C'EST SANS DOUTE DAVANTAGE LE CARACTERE SYMBOLIQUE DU LIEU, A LA FOIS CENTRAL ET NEUTRE POUR TOUS, QU'IL SERAIT JUDICIEUX DE VALORISER DANS L'OFFRE D'EQUIPEMENTS.

3-2-5- Les équipements et services.

Le quartier des Halles concentre un grand nombre de services et d'équipements publics (culturels et sportifs). Un état des lieux permettra tout d'abord d'identifier les principaux dysfonctionnements constatés dans le fonctionnement de ces équipements.

Au-delà, l'enjeu est de déterminer si les structures existantes, dans leur offre et leur fonctionnement, correspondent aux besoins, aux attentes et aux modes de vie des usagers du site. Il s'agit donc de mettre en perspectives les équipements et services actuels, et les différentes catégories d'usagers du site, en fonction de leur tranche d'âge et de leur origine géographique. Ainsi apparaîtront les éventuels carences et manques dans l'offre actuelle.

3-2-5-1- Présentation: une large gamme d'équipements publics

Equipements culturels et de loisirs	Equipements sportifs
Equipements d'enseignement artistique et culturel <ul style="list-style-type: none">• Maison des Ateliers (ADAC)• Conservatoire du Centre• Centre d'Animation les Halles-Le Marais• Maison du Geste et de l'Image• Maison des Conservatoires	<ul style="list-style-type: none">• Piscine Suzanne Berlioux• Centre Sportif Suzanne Berlioux• Billard
Autres équipements culturels <ul style="list-style-type: none">• Pavillon des Arts• Forum des Images• Bibliothèque La Fontaine• Médiathèque Musicale des Halles• Boutique Paris-Musée	Autres <ul style="list-style-type: none">• Crèche municipale• Bureaux de Poste (dont l'Hôtel des Postes de la rue du Louvre)• Commissariat de police de quartier Poste de Police

S'y ajoutent, à proximité du périmètre d'étude, une autre crèche, une école maternelle, une école primaire, un collège. Les services municipaux et la Bibliothèque pour adultes du 1^{er} arrondissement sont regroupés autour de la Mairie, place du Louvre.

- **Tous les équipements datent des années 1980.** Certains avaient été prévus au moment de la conception du site (Piscine, Gymnase), tandis que d'autres ont été installés dans les locaux prévus initialement pour d'autres usages.

Tous ont des liens avec la Mairie de Paris, mais **les statuts sont très différents:**

- ✓ Equipements municipaux
- ✓ Associations

✓ Entreprises privées avec délégation de service public.

• Les modalités d'accès diffèrent :

✓ **inscriptions annuelles ou trimestrielles, adhésion:**

Maison des Ateliers, Conservatoire du Centre, Centre d'Animation les Halles-Le Marais, Bibliothèque La Fontaine, Médiathèque Musicale des Halles, Crèche municipale, Forum des Images.

✓ **Forfaitaire**

Piscine (10 entrées), Forum des Images (accès à la journée)

✓ **Entrée unique**

Pavillon des Arts, Boutique Paris-Musée, Piscine

✓ **Réservé aux groupes**

Maison du Geste et de l'Image (MGI), Gymnase, Maison des Conservatoires

• Les équipements sont installés

✓ **dans les pavillons Willerval**, sur la Terrasse Lautréamont et au rez-de-chaussée (Boutique Paris Musées)

✓ **dans le Nouveau Forum**, à proximité de la Place Carrée

✓ **rue Rambuteau** (Crèche uniquement)

3-2-5-2- Fréquentation des équipements

Pour mesurer la fréquentation, il convient donc de dissocier les équipements qui comptabilisent des abonnements ou inscriptions, de ceux qui enregistrent les entrées annuelles.

✓ **Inscriptions 2002-2003**

Médiathèque (*)	Centre d'animation	Bibliothèque	Conservatoire	Maison des Ateliers	Crèche
25 000	1 700	1 650	1 100	400	66

(*) dont 10 000 inscrits sur place.

✓ **Total entrées annuelles**

Piscine	Forum des Images	Pavillon des Arts (*)	Gymnase	Maison des Conservatoires	MGI
310 000	300 000	50 000 à 10 000	50 000 à 70 000	3 500	2000

(*) de 6 à 60 000 entrées par exposition, en moyenne 3 expositions par an.

- **Segmentation des équipements en fonction de la provenance de leur public**

Equipements de proximité (arrondissements centraux)	Equipements structurants (Public parisien essentiellement)
<ul style="list-style-type: none"> • Maison des Ateliers (ADAC) • Conservatoire du Centre • Centre d'Animation les Halles-Le Marais • Bibliothèque La Fontaine • Crèche • Centre Sportif 	<ul style="list-style-type: none"> • Pavillon des Arts • Piscine • Forum des Images • Boutique Paris-Musée • Maison du Geste et de l'image • Médiathèque • Maison des Conservatoires.

La fréquentation par les Franciliens est marginale. De fait, il n'existe pas d'équipement à rayonnement régional sur le site.

- Tous les équipements existants sont fréquentés de manière "programmée". Aucun d'entre eux n'attirent un public de curieux qui en franchiraient le seuil en passant devant. Il ne s'agit pas d'une démarche "impulsive", à la différence de celle qui préside dans le "shopping".

AU TOTAL, LES 13 EQUIPEMENTS DU SITE DES HALLES REPRESENTENT ENVIRON 400 EMPLOYES ET 25000 M² DE SURFACE.

ON COMPTE ENVIRON 30 000 USAGERS INSCRITS A L'ANNEE.

LES EQUIPEMENTS ACTUELS FONCTIONNENT BIEN: ILS TROUVENT LEURS PUBLICS ET SOUFFRENT PLUTOT D'UN PROBLEME DE SATURATION.

CEPENDANT, LA DIMENSION REGIONALE DU SITE N'EST PAS PRISE EN COMPTE AUX REGARDS DES USAGERS ACTUELS.

3-2-5-3- Les dysfonctionnements liés à la structure du bâti

- Les gestionnaires d'équipements déplorent des **problèmes techniques récurrents**:
 - ✓ Infiltrations sur la Terrasse Lautréamont
 - ✓ Fuites, provenant des canalisations du Forum ou de celles du jardin
 - ✓ Isolation phonique insuffisante des pièces, problématique pour les activités musicales et spectacles vivants.
 - ✓ Ventilation, climatisation (25° constatés à la médiathèque et la Maison des Conservatoire) et isolation thermique (Terrasse Lautréamont).
 - ✓ Nuisances olfactives
- **Le confort des locaux** est variable. Les verrières des "Parapluies" de la Terrasse Lautréamont garantissent une très bonne luminosité et une vue dégagée aux équipements qui s'y trouvent. De plus, les pièces y sont hautes de plafond, offrant des volumes agréables aux usagers. En sous-sol, les locaux n'ont pas d'accès à la lumière naturelle. Certaines pièces sont étroites et basses de plafonds, notamment au Centre d'animation du Marais.
- Dans certains cas, **la configuration des locaux** est peu fonctionnelle. C'est le cas des équipements auxquels on a greffé des espaces pour palier le manque d'espace: Forum des Images, dont les locaux sont répartis sur deux étages non reliés, Conservatoire, à qui l'on attribué la salle André Girard.

Par ailleurs, certains bâtiments ont été détournés de leur vocation initiale pour être reconvertis pour d'autres usages. Il en résulte des problèmes structurels permanents, auxquels les gestionnaires d'équipements ne peuvent qu'apporter des solutions transitoires.
- Les gestionnaires d'équipement revendiquent **d'avantage d'espace** pour mener à bien leur mission:
 - ✓ Offrir une qualité d'accueil satisfaisante
 - ✓ Préserver et valoriser le fonds documentaire (Médiathèque)
 - ✓ Développer de nouvelles activités: ateliers et conférences
 - ✓ Présenter le travail des élèves et s'ouvrir vers l'extérieur

Le besoin en auditorium, salle de spectacles ou de conférences, est partagé par un grand nombre d'équipements. Pour certains, il s'agit de **présenter au public le travail des élèves**, et pour certains des professeurs: concerts, spectacles vivants, projections... C'est le cas du Conservatoire, du Centre d'Animation, Maison du Geste et de l'Image. Pour d'autres, cela permettrait de développer les **activités de conférences, de projections, de spectacles divers**: Médiathèque, Pavillon des Arts.

La présence d'auditoriums est donc un enjeu essentiel pour:

- développer la pratique culturelle au sein des équipements

- élargir le champ d'action et le rayonnement des équipements existants.

Cela permettrait de toucher de nouveaux publics et d'accroître la notoriété d'équipements, souvent confidentiels.

3-2-5-4- La localisation au Forum des Halles, un atout?

- **Le Forum abrite de nombreux marginaux et sans-abris.** Selon les gestionnaires d'équipement, leur présence ne pose pas de problème de sécurité, en dehors de cas très isolés. Quelques intrusions surviennent ponctuellement mais elles sont gérées au quotidien par le personnel, et éventuellement avec le secours des îlotiers. Globalement, l'attitude du personnel est conciliante voire bienveillante. Les rapports sont souvent facilités par une connaissance mutuelle. Les seules nuisances signalées sont les dégradations, déjections, débris et odeurs nauséabondes induites.

On signalera néanmoins le cas particulier de la Bibliothèque pour enfants Les SDF qui urinent le long des vitres sans tain, exposés aux regards des enfants .

- **La localisation centrale**, sur un nœud de transports en commun, est un élément de confort indéniable pour les usagers. Les équipements publics bénéficient donc d'une accessibilité idéale et unique à Paris.

Ce potentiel est en grande partie réduit à néant par la conjugaison de deux problèmes:

- **Les difficultés d'orientation et de repérage dans le Forum**

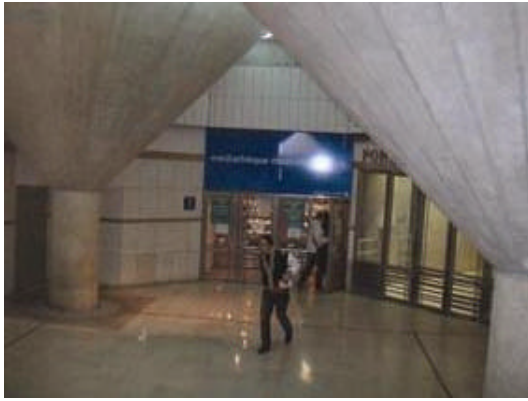
- **A la sortie du pôle d'échanges**, aucun panneau ni flèche d'orientation n'indique les équipements. Ceux-ci sont localisés sur les plans, mais, problème inhérent au Forum, l'usager a des difficultés à se situer lui-même puis à s'orienter. De plus, les plans sont caduques. Le Forum des Images y figure sous son ancien nom (Vidéotheque de Paris), la Maison des Association est représentée bien qu'elle n'existe plus depuis plusieurs années.

- **Depuis la rue**, les difficultés d'orientation sont démultipliées, car il n'existe aucune signalisation des équipements en surface.

- **La faible visibilité des équipements**

La visibilité des équipements est globalement insuffisante.

- Il n'existe **aucune uniformité dans la signalétique** et dans les chartes graphiques.
- **Les portes d'entrée** ne se distinguent pas nettement des accès au Forum.
- L'identité des équipements est souvent **peu lisible** de l'extérieur.
- **Certains emplacements sont dissimulés dans le bâti** et très difficiles à trouver.
- **Depuis la surface, une visibilité nulle** en l'absence d'émergences dans la rue.



Entrée de la Médiathèque

- **Cependant, la visibilité n'est pas un enjeu pour tous les équipements.**

Tout dépend du type d'usages mais aussi du profil des usagers.

- ✓ **Usages réguliers ou fréquents**

Cela concerne tous les équipements qui fonctionnent avec un **abonnement** (Conservatoire, Maison des Ateliers, Centre d'animation, Bibliothèque, Médiathèque) et ceux qui sont utilisés par des **groupes scolaires et des clubs** (Maison du Geste et de l'Image, Gymnase).

Il s'agit alors d'un public d'habitues.

- ✓ **Usages ponctuels**

A l'inverse, certains équipements, au contraire, ont vocation à être utilisés de manière plus ponctuelle:

Le Pavillon des Arts, le Forum des Images, la Piscine.

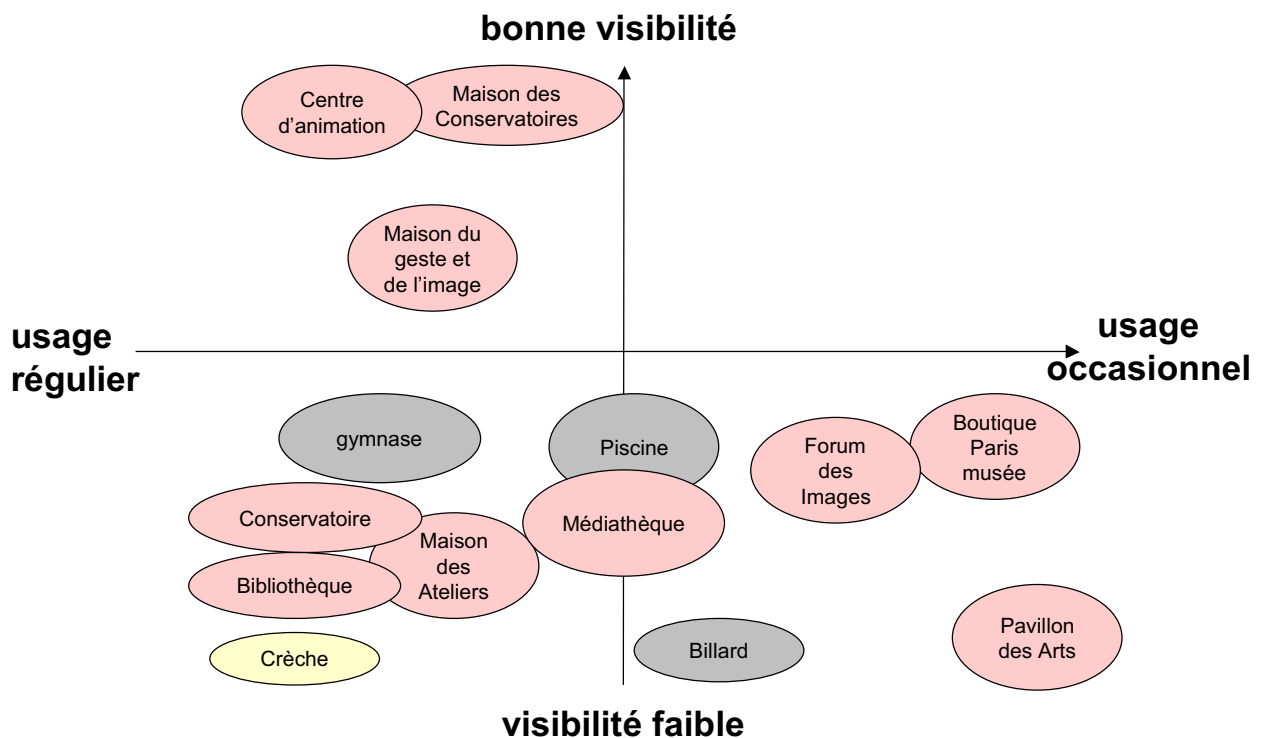
- ✓ **Publics d'enfants**

Dans le cas des équipements pour enfants, leur faible visibilité est plutôt souhaitable. C'est le cas de la Crèche, de la Bibliothèque La Fontaine et du Conservatoire.

Ainsi, pour les équipements accueillant des enfants ou public d'habitues, la faible visibilité est sans conséquences.

En revanche, pour d'autres, la localisation est particulièrement problématique. Le cas le plus significatif est celui du Pavillon des Arts. La signalétique se réduit à un panneau porte Rambuteau; on y accède par un escalier en colimaçon ou par la Terrasse Lautréamont; la porte d'entrée est étroite, le lieu sombre et confiné, souvent nauséabond. Difficile pour le visiteur d'imaginer qu'il s'agit d'une salle d'exposition. La Piscine est également très difficile à trouver de même que le Billard, et la Médiathèque.

- ✓ **Mise en perspective de la visibilité et du type d'usage (régulier ou occasionnel) des différents équipements du Forum.**



LA VISIBILITE ACTUELLE DES DIFFERENTS EQUIPEMENTS N'EST PAS TOUJOURS ADAPTEE A L'USAGE QUI EN EST FAIT.

IL PARAIT INDISPENSABLE D'AMELIORER LA VISIBILITE DES EQUIPEMENTS DONT LA FREQUENTATION EST OCCASIONNELLE POUR CAPTER DE NOUVEAUX PUBLICS.

- **Impact de la localisation dans le Forum sur la fréquentation.**

Le Forum des Halles est avant tout un **centre commercial intensément fréquenté**. Pour des équipements publics, un tel emplacement est-il bénéfique?

- ✓ Les gestionnaires d'équipements sont unanimes: les flux intenses qui circulent dans le Forum, salariés ou acheteurs, ne constituent pas une clientèle captive. Ils passent devant et s'y arrêtent rarement.
- ✓ Cet emplacement est répulsif pour certains usagers qui disent détester les centres commerciaux
- ✓ Pour le Pavillon des Arts, la localisation dans un centre commercial, souffrant en plus d'une mauvaise réputation est particulièrement défavorable. Cela freine les collectionneurs à prêter leurs œuvres.

- A l'inverse, la présence de ces équipements a-t-elle des répercussions positives pour le Forum des Halles?

✓ **Un gage de mixité**

Les équipements publics attirent au Forum des Halles un public qui ne s'y serait jamais aventuré autrement. Exemples:

- Personnes âgées de la Maison des Ateliers
- Cinéphiles dont certains expriment une aversion sans appel pour les centres commerciaux
- Collégiens
- Amateurs de musique, de théâtre, de travaux manuels,

✓ **Un gage d'équilibre**

- Les équipements compensent, partiellement, la désertion du Forum après la fermeture des boutiques. Ils permettent une occupation de l'espace moins déséquilibré.
- Ils contrebalancent quelque peu la prépondérance des activités commerciales
- Ils s'inscrivent dans la durée et apportent des éléments de stabilité dans un espace de transit.

AINSI, LES INTERACTIONS ENTRE LE FORUM ET LES EQUIPEMENTS QU'IL ABRITE SONT TRES REDUITES.

EN L'ETAT, BEAUCOUP D'EQUIPEMENTS NE TIRENT PAS PARTI DE LEUR EMPLACEMENT DANS LE FORUM.

POUR LE FORUM, LA PRESENCE D'EQUIPEMENTS N'A QU'UN IMPACT INSIGNIFIANT EN TERME DE FREQUENTATION.

3-2-5-5- Un fonctionnement autonome voire cloisonné

- **Une gestion cloisonnée**

En interrogeant les divers gestionnaires d'équipements, on constate qu'il existe très peu de liens ni d'actions communes entre eux. Outre des lectures de contes organisées conjointement par le Pavillon des Arts et la Bibliothèque des enfants, la collaboration se limite à du prêt de matériel et à des relations de voisinage.

Cela est dû à **l'absence d'instance de concertation formalisée** réunissant les différents établissements.

- **Conséquence : des complémentarités inexploitées:**

- L'offre développée par l'un ou l'autre des équipements ne tient pas compte des activités existants dans d'autres structures.

Il en résulte des doublons mais surtout des carences dans l'offre globale du quartier.

- Les horaires de fonctionnement diffèrent d'un équipement à l'autre, selon qu'ils touchent un public d'adultes ou d'enfants, au titre d'activités scolaires ou extrascolaires. Tandis que certains souffrent de problèmes de place en soirée et le mercredi, (Conservatoire par exemple) d'autres sont utilisés pendant les horaires scolaires uniquement (Maison du Geste et de l'image). Ainsi l'utilisation des espaces pourraient être repensée à l'aune de ces complémentarités d'horaires.
- Le besoin en auditorium et salle de spectacles se retrouve dans beaucoup d'établissements du Forum. Actuellement, la mutualisation de salles existantes est limitée à des locations ou à des prêts gracieux mais exceptionnels.

3-2-5-6- Une offre d'équipements incomplète.

- **Des services de base sous-dimensionnés :**

- Toilettes gratuites
- Bancs
- Distributeurs automatiques de billets
- Structures d'accueil et d'information, notamment pour les touristes
- Signalétiques, panneaux d'orientation
- Pas ou peu d'aménagements pour les Personnes à Mobilité Réduite

- **Les SDF**

Les associations qui prennent en charge les populations en errance s'accordent sur les structures à mettre en place pour renforcer et compléter l'existant. Il s'agirait de petits centres d'accueil spécialisés, et nom des "supermarchés" qui cumulent en un seul lieu toutes les missions: accueil, écoute, nourriture, soins, démarches de réinsertion, suivi individuel, ateliers et animation.

Les structures d'accueil n'ont pas les moyens suffisants (personnel et locaux) pour mener de front toutes ces actions.

De plus, l'existence de structures spécialisées, situées à différents endroits, avec des horaires propres, contraint les personnes à se déplacer mais aussi à s'organiser en fonction des horaires. Cela leur permet de retrouver des repères spatio-temporels, éléments structurants nécessaires à leur réinsertion.

- **Les touristes**

Les touristes sont nombreux à fréquenter le quartier des Halles. Le site est un point de départ vers les pôles touristiques environnant. Or, il n'existe à l'heure actuelle aucune infrastructure spécifique pour les accueillir, les informer et les orienter.

- Il s'agit tout d'abord de **leur donner les moyens de se situer rapidement** par rapport aux principaux sites touristiques, **puis de s'orienter facilement**.

Ainsi, il semble nécessaire de mettre en place une signalétique qui repose non pas sur des noms de portes, aux noms peu évocateurs pour eux, mais sur les principaux sites touristiques environnants.

Des supports papiers, cartes et plans pourraient compléter ce dispositif.

- Par ailleurs, **un bureau d'information**, adapté à la fois aux touristes de loisirs et d'affaires, semble judicieux.

- **Les adolescents du quartier**

Leur demande porte sur un local pour se réunir et pour pratiquer des activités non-encadrées comme de la musique.

Sur le plan sportif, ils souhaiteraient des espaces pour la pratique libre, et des aménagements dans le jardin. Les infrastructures doivent rester à l'échelle du quartier en terme de taille, afin qu'elles restent des équipements de proximité

- piste de roller
- terrain de basket

- **Les jeunes, franciliens et parisiens.**

Les équipements existants sont visiblement peu adaptés au public jeune qui fréquente le site. Ce public semble peu demandeur d'activités encadrées, qui obligent à une présence assidue. Les équipements sportifs n'apparaissent pas non plus prioritaires. Seule l'installation d'une rampe de skate-board répond à une véritable attente de leur part.

Pourtant un potentiel existe. L'attachement des jeunes au site et le temps qu'ils y passent sont sous-exploités; **la fonction symbolique et emblématique du quartier** est négligée.

⇒ **La neutralité et la centralité du site constituent sans doute deux leviers essentiels à valoriser.**

- **IL APPARAÎT AUJOURD'HUI NECESSAIRE DE MENER UNE REFLEXION GLOBALE ET CENTRALISEE CONCERNANT LES STRUCTURES EXISTANTES.**
- **L'OFFRE ET LE FONCTIONNEMENT DES EQUIPEMENTS ACTUELS APPARAÎT EN DECALAGE AVEC LA VOCATION REGIONALE DU FORUM.**
- **IL CONVIENT DE VALORISER DAVANTAGE LA CENTRALITE ET LE CARACTERE SYMBOLIQUE DU SITE.**

3-2-6- Le jardin, un potentiel mal utilisé

Etendu sur 4 hectares, le jardin des Halles se caractérise par son morcellement. Quelles sont les conséquences de ces partis pris architecturaux? Comment est vécu le jardin? Est-ce une zone de transit ou une aire de repos?

3-2-6-1 Un espace morcelé

- Couvercle du Forum, le jardin des Halles est organisé autour des **contraintes techniques** imposées par le sous-sol: sorties de secours du centre commercial, ventilation... Les zones plantées (pelouses, haies, arbres, fleurs) s'imbriquent dans des espaces minéraux (allées, fontaines), ou sableux (mail).
Fait rare pour un jardin public, il n'est pas fermé la nuit. Entièrement ouvert sur la ville, il s'y fond même à certains endroits (rue Berger). Si son périmètre extérieur n'est pas grillagé, à l'intérieur en revanche, chaque espace est clôturé, formant un agrégat de petites parcelles plus qu'un territoire unifié.

3-2-6-2- Usages et occupation de l'espace

- Parcouru par deux allées principales (Allée Saint-John Perse et Allée André Breton), **le jardin est une zone de transit**. Passage obligé pour qui traverser rapidement le quartier du Nord au Sud, son usage est, pour beaucoup de salariés et riverains, limité au strict passage.
- Certains salariés disent néanmoins venir y déjeuner lorsque le temps le permet. Les riverains (hormis les jeunes parents) n'y viennent pas se détendre, préférant les Tuileries ou le Palais Royal. Ils manifestent toutefois un grand attachement au jardin, en particulier les plus impliqués dans la vie du quartier, qui y organisent des fêtes et des animations ponctuelles dans le jardin (Le Jardin extraordinaire par exemple).



Allée Saint-John Perse



Les boulistes sur le mail planté

- De part et d'autres de ces flux piétonniers, le jardin est occupé par des groupes d'habitues qui se sont répartis le territoire à l'usage.
 - **Les boulistes**: situés sur le mail, à l'Ouest de la porte du Pont Neuf. Venus de tous Paris, ils se réunissent chaque jour. Population cosmopolite, exclusivement masculine, de toutes catégories socioprofessionnelles.
 - A proximité, **les promeneurs de chiens** viennent surtout du quartier, parfois de plus loin.
 - De l'autre côté de la porte du Pont Neuf se trouvent **les dealers**, Antillais allée Saint John Perse jusqu'au Parking Saint-Eustache, jeunes d'Afrique Noire rue Berger.
 - Les trois tables de ping-pong, à l'Ouest du mail, sont utilisés exclusivement par les **adolescents du 1^{er} arrondissement** (aux dires de ceux-ci).
 - **Les SDF** sont situés surtout à l'Ouest
 - **Les Jongleurs** derrière la porte Lescot à la lisière du jardin.
 - Enfin, à chaque extrémité du jardin, les espaces de jeux (Jardin des Tout-Petits et des Eléphants, manège, square près de la Bourse de Commerce) réunissent chaque jour les pour **les jeunes enfants du quartier**.
 - Ces groupes d'habitues apprécient le morcellement du jardin qui créent des îlots isolés permettant de se retrouver entre soi.
 - La cohabitation de ces groupes est globalement harmonieuse. Ceux-ci se répartissent dans l'espace de façon à coexister en bonne intelligence. Les principaux heurts concernent:
 - Les promeneurs de chien et les boulistes, les premiers reprochant aux seconds d'occuper illégalement cette espace, et exposant les passant aux lancers de boules.
 - Les deux groupes de dealers qui s'affrontent de temps en temps, vraisemblablement pour des enjeux de territoire.
- La cohabitation des dealers et des autres habitués, y compris les agents de surveillance du jardin, semble pacifique.

3-2-6-3- Une valorisation insuffisante

- Multipliant les recoins et les zones d'ombre, le **jardin souffre d'un abord peu engageant**. La nuit, l'éclairage est insuffisant et n'invite pas à la promenade. La présence des dealers et de marginaux alcoolisés est également répulsive. Enfin, de l'avis des habitués du lieu (promeneurs de chiens, riverains et boulistes), la fréquence des patrouilles d'îlotiers est excessive. Selon eux, leur présence visible inquiète plus qu'elle ne rassure le passant.
- Les usagers du jardin le jugent beau et bien entretenu - en dehors de quelques zones qui font office de pissotières. Cependant, on peut regretter la multiplicité des grilles et des haies qui dissimulent les espaces plantés et entretenus.
- Par ailleurs, malgré une attractivité indéniable, certaines zones sont désertées car peu accessibles. C'est le cas des "pyramides" au-dessus de la serre, ou de la terrasse surplombant le Forum (porte Berger). Autant de lieux plaisants mais difficiles à trouver.
- Enfin, la multiplicité d'éléments verticaux altère les perspectives et réduit l'impression d'espace. De plus, le morcellement du jardin rend la représentation spatiale difficile.



Les "pyramides", peu visibles pour le promeneurs



Des clôtures omniprésentes

IV- LES PROBLEMATIQUES DE GESTION INSTITUTIONNELLE.

4-1- LES RELATIONS ENTRE COMMERCES.

4-1-1- Une absence de relations entre commerçants.

Comme exprimé dans le cadre de l'analyse sur les fonctions urbaines (*cf 3-2-3- Le commerce : des acteurs qui s'ignorent ; des perspectives d'amélioration*), les relations entre commerçants de surface et du Forum sont faibles voire inexistantes malgré des objectifs communs de développement et in fine de rapprochement spatial. La mise en œuvre du

Comité des Halles devrait participer de la mise en place de relations institutionnelles structurées et de fait constructives dans un contexte où les deux tissus commerçants s'ignorent voire entretiennent des relations de méfiance.

A cet égard, si les commerçants du Forum affichent une relative confiance dans le Comité des Halles et sa capacité à croiser les intérêts de l'ensemble des commerces du quartier, une inquiétude existe chez les commerçants de surface qui craignent que le Comité ne soit pas un lieu d'expression libre pour leurs besoins spécifiques.

4-1-2- Le manque de coordination des actions commerciales en surface.

Les **associations** de commerçants des quartiers Saint-Denis et Montorgueil constituent aujourd'hui les **seuls interlocuteurs institutionnels des pouvoirs publics** et autres acteurs du site. Si leurs actions sont multiples et structurées, elles se heurtent :

- à un **réel problème d'engagement de leurs membres** :
 - ✓ participation très limitée aux conseils d'association et aux réunions organisées avec les pouvoirs publics ;
 - ✓ participation aux animations commerciales (éclairage de Noël par exemple) non systématique ;
 - ✓ non respect des objets de l'association (travail qualitatif sur les enseignes, respect des normes en vigueur, engagement dans des démarches de maintien des activités commerciales de proximité)
- une **représentativité restreinte** :
 - ✓ du fait de l'engagement partiel de leurs membres (voir ci-dessus) ;
 - ✓ de la mutation rapide du tissu commercial et de la non intégration des nouveaux arrivants aux structures associatives et participatives, essentiellement pour des raisons institutionnelles (méfiance vis-à-vis d'un encadrement associatif qui pourrait limiter le champ d'action commercial) et linguistiques (implantations nombreuses de commerçants asiatiques – Proche et Moyen-Orient).

⇒ De ce constat il ressort que le **champ d'intervention des associations est limité** notamment pour :

- la **coordination** des actions commerciales ;
- la mise en place d'une **démarche qualitative** sur les enseignes.

A terme, c'est donc la **légitimité du tissu associatif qui est en jeu** : de fait, l'association doit pouvoir être perçue non pas comme une contrainte mais comme le **seul lieu de dialogue avec les autres acteurs du site** et notamment les pouvoirs publics.

⇒ De fait, les responsables associatifs appellent de leur vœu la mise en place d'une charte qualitative pour l'encadrement de la structure commerciale.

- ⇒ Cette **charte qualitative** permettrait d'affirmer :
- **L'encadrement réglementaire** existant des unités commerciales (règlement des étalages et des terrasses installés sur la voie publique du 27 juin 1990 modifié et arrêté municipal n° 81-10-425 du 4 juillet 1981 relatif à, la police des voies et zones réservées aux piétons et portant règlement des autorisations d'étalages et de terrasses dans ces voies et zones), souvent mal connu de la part des commerçants mais également des responsables associatifs ;
 - Les **objectifs qualitatifs** des commerçants en sus des règlements existants : mobilier des étals, organisation des étals, aménagement paysager des étals et terrasses, etc ;
- ⇒ Imposée à tous les commerçants, elle permettrait de **gérer la mutation du tissu commercial**, que les commerçants estiment **inévitabile et incontournable à terme**, mais **d'encadrer** des activités (notamment de restauration et textile) pour lesquelles les **normes techniques et qualitatives** peuvent et doivent être **définies sur des critères exigeants**.

4-2- LE DEFICIT AVERE DE COORDINATION DES SERVICES METRO ET RER.

Les services en charge de la gestion quotidienne des espaces Métro et des espaces RER reconnaissent entretenir peu voire **pas de relations formelles, commerciales et techniques**.

Cette dichotomie dans la gestion des espaces et des fonctions « transports », qui trouve une origine historique au sein de la RATP, induit des dysfonctionnements dans la communication entre équipes d'exploitation et peut induire :

- Des **saturations des flux** :
non coordination des services en cas de panne technique ou de grève sur les réseaux RER ou Métro ? flux continus et non stoppés ? saturations des espaces subissant la panne ? risque de mouvements de foules notamment sur les quais (chutes) et blocages aux lignes de contrôle.
- Une **non continuité du service aux usagers** :
Absence d'information en temps réel entre espaces notamment en cas d'incidents techniques ? difficultés d'orientation, stress.

CONCLUSIONS.

De l'analyse globale du site et des problématiques de gestion urbaine observées, il ressort les constats et orientations suivants :

UN QUARTIER HETEROGENE ET FRAGMENTE A METTRE EN COHERENCE SANS L'UNIFORMISER.

Il s'agit de mettre en place des liens fonctionnels et physiques pour certains sous-espaces dans une double optique de facilitation de la lecture spatiale et de meilleure appropriation du quartier :

- Reprise des accès aux parcs de stationnement à partir du Forum, de la surface et du pôle transports ;
- Gestion des flux et des distances dans les échanges RER/métro ;
- Amélioration des circulations entre niveaux dans le Forum par une clarification et une simplification des accès ;
- Harmonisation de la maintenance et du traitement qualitatif des niveaux du Forum, du pôle transports et des sorties en surface ;
- Renforcement et unification de la signalétique.

UN SITE QUI ASSURE DES FONCTIONS, RECOUVRE DES USAGES ET RASSEMBLE DES USAGERS TRES DIFFERENTS.

Dès lors les solutions envisagées ne pourront être unitaires. Une approche au cas par cas est indispensable.

UNE OCCUPATION DE L'ESPACE A HARMONISER

- Une meilleure ventilation des flux :
 - ✓ Entre pôle RER et pôle métro : traitement des espaces de liaison ;
 - ✓ Dans le pôle métro : une ouverture vers la surface ;
 - ✓ Par une réflexion appuyée sur le confort, la signalétique et la qualité des espaces dans la salle d'échanges.

- L'indispensable gestion des vides dans l'espace (public notamment) et dans le temps (diurne/nocturne) ;
- La mise en place d'un encadrement des modes de livraisons et de stationnement à l'échelle du quartier :
 - ✓ Encadrement réglementaire pour les livraisons ;
 - ✓ Amélioration de l'offre commerciale pour le stationnement

DES IDEES FAUSSES SUR LES HALLES, QUASI-SYSTEMATIQUEMENT.

- Un « lieu insécure » : une donnée non spécifique au quartier ; une communication à engager et des actions d'animation à encourager pour donner des signes tangibles de changement ;
- Un « lieu de conflits » : un site inhabituel qui multiplie les usagers et les usages : faut-il rechercher le consensus social et urbain sur les Halles ?

UN POTENTIEL REEL MAIS ENCORE PEU EXPLOITE: LE CENTRE DE PARIS

- une « forme architecturale » stigmatisée : un signe fort de renouvellement à donner à court terme ;
- Une fonction symbolique à exploiter davantage dans les développements urbains à venir ;
- Une revalorisation du site qui revêt des enjeux parisiens, régionaux et nationaux : une ambition forte pour un projet emblématique.

LE PROJET DES HALLES: UNE CHANCE UNIQUE D'AGIT SUR LA PERCEPTION ACTUELLE DU SITE...